



Sainte-Cécile-de-Milton

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

**RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE LA MUNICIPALITÉ**

Mesdames,
Messieurs,

En vertu des lois régissant les municipalités du Québec, en ma qualité de maire, j'ai le devoir de vous faire part de la situation financière de la municipalité. Le rapport doit contenir certains éléments précis.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2014

✚ ÉTAT DES RÉSULTATS

Recettes totales :	2 598 227 \$
Dépenses totales :	2 199 979 \$
Excédent de l'exercice :	398 248 \$

✚ SURPLUS ACCUMULÉ

Le surplus accumulé qui était de 1 728 478 \$ au 31 décembre 2013 s'élève à 455 527 \$ au 31 décembre 2014.

Le conseil a affecté le surplus accumulé 2014 de 1 611 984 \$ pour le pavage du 3^e rang Ouest et Est ainsi que la route Lanctôt.

✚ IMMOBILISATIONS

Les actifs immobilisés de la municipalité soit l'ensemble des bâtiments et des structures municipales ont une valeur amortie de 7 522 587 \$ au 31 décembre 2014.

✚ RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À leur avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2014, ainsi les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

✚ RAPPORT DU PLAN D'IMMOBILISATION

Le conseil avait adopté des dépenses en immobilisations au montant de 787 900 \$ pour l'année 2015, à ce jour nous avons réalisé des dépenses de 652 880 \$ pour les immobilisations dont :

Pavage du 1er rang Ouest, chemin Bélair & des Ormes ;	492 720 \$
Déplacement des poteaux d'Hydro-Québec – développement Ménard ;	130 000 \$
Achat luminaires – éclairage des rues ;	6 800 \$
Identification des adresses civiques – secteur agricole ;	17 640 \$
Autres.	5 720 \$

**INDICATIONS PRÉLIMINAIRES CONCERNANT LES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2015**

En date du 31 octobre 2015, les revenus sont de l'ordre de 2 436 844 \$ et les dépenses à jour s'élèvent à 1 751 786 \$.

Le surplus au 31 octobre est estimé à _____ \$

ORIENTATION BUDGÉTAIRE POUR L'ANNÉE 2016

La préparation des prévisions budgétaires 2016 est en processus. Les membres du Conseil municipal, secondés par le personnel de l'administration municipale, travailleront dans les prochaines semaines à préparer le budget.

Nous n'avons pas encore statué de façon précise sur les projets qui seront retenus. Le Conseil maintiendra son effort dans son réseau routier, la revitalisation du Parc des Générations et s'appliquera à la refonte des règlements d'urbanisme.

RÉMUNÉRATIONS DES ÉLUS

En vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici la rémunération versée aux membres du conseil municipal pour 2015.

	Rémunération	Allocation	Total
Maire :	12 612 \$	6 312 \$	18 924 \$
Conseiller à la MRC :	11 383 \$	5 692 \$	17 075 \$
Chacun des Conseillers :	4 212 \$	2 112 \$	6 324 \$

En vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal, je vous fais part, des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ et deuxièmement des factures comportant une dépense de plus de 2 000 \$ et plus totalisant plus de 25 000 \$.

Contractant	Contrat	\$
Sintra inc.	Pavage 1 ^{er} rang Ouest, chemin Bélair et des Ormes	492 720,57 \$
Exc. Ben Benny inc.	Déneigement	160 892,54 \$
	Total contrat	653 613,11 \$
Exc. Ben Benny inc.	Travaux développement Ménard	15 160,83 \$
	Réfection des ponceaux	3 365,89 \$
	Démolition 104 Principale	4 153,46
\$	Fossés chemin Bélair & Deslandes	3 368,20 \$
	Entretien chemin	275,94 \$
		26 324,32 \$
Pousse-Vert	Travaux développement Ménard	13 640,63 \$
	Entretien gazon	11 152,58 \$
	Réfection des ponceaux	1 465,93 \$
	Nettoyage des fossés	1 162,98 \$
		27 422,12 \$

Ceci complète les devoirs et responsabilités prescrites par l'article 955 du code municipal.

Je remercie les conseillères, les conseillers et tout le personnel municipaux pour leur collaboration. Soyez assuré que notre but premier est de travailler pour les gens de Sainte-Cécile afin d'améliorer votre qualité de vie.

Paul Sarrazin, maire

